

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
AU 13 NOVEMBRE 2009**

Chers citoyens
Chères citoyennes,

En vertu de l'article 955 du code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget. C'est avec plaisir que je vous transmets les informations suivantes :

États financiers et rapport du vérificateur pour l'exercice 2008

	PRÉVISIONS 2008	RÉALISATIONS 2008
RECETTES		
Taxes	635 900	660 484
Paiement tenant lieu de taxes	52 173	69 878
Autres recettes de sources locales	40 110	89 021
Recettes de transferts	145 283	358 615
TOTAL	873 466	1 177 998
DÉPENSES		
Administration générale	227 670	221 143
Sécurité publique	142 767	123 388
Transport	203 433	222 174
Hygiène du milieu	131 480	136 861
Urbanisme et mise en valeur du territoire	63 848	56 149
Loisirs et culture	17 908	14 748
Frais de financement	11 760	79 813
TOTAL	798 866	854 276
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Remboursement en capital	9 100	9 100
Activités d'investissement	65 500	364 242
Réserves financières et fonds réservés		2 588
TOTAL	74 600	375 930
Excédent des activités financières avant affectation		
AFFECTATIONS		
Surplus accumulé affecté		
SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE		(52 208)

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2009

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

- Travaux de réfection sur le chemin Rockway Valley et chemin de la Rouge, une subvention de 30 000\$ de notre député, Sylvain Pagé, dans le cadre du programme d'amélioration des chemins municipaux.
- Travaux de pavage de la rue de la Colline et Vert-Pré.
- Réfection de sections de trottoirs.
- Réparations des égouts pluviaux.

AMÉNAGEMENT DES TERRAINS MUNICIPAUX ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

- Réfection de la toiture au garage municipal.
- Changement du système d'éclairage à la caserne.
- Don de 10 000.00\$ à la fondation de l'école primaire l'Arc-en-ciel d'Huberdeau pour l'aménagement d'un parc école.

RÉSEAU D'AQUEDUC

- Travaux de réfection du réseau d'aqueduc sur la rue de la Rivière, de la colline, du Vert-Pré et Bellevue.
- Signature d'une entente avec la municipalité d'Amherst pour le suivi à la station de pompage.

SERVICE INCENDIE

- Achat d'équipement et poursuite de la formation des pompiers.
- Achat d'un camion de service.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- Suivi du système de contrôle pour la vidange des installations sanitaires.
- Intensification des démarches pour faire respecter la réglementation.
- Octroi de la subvention du pacte rural à la résidence Vallée de la Rouge pour rénovations.

PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2010

- Travaux de pavage sur la rue de la Rivière.
- Réfection des trottoirs.
- Agrandissement de la caserne des pompiers.
- Octroi de la subvention du pacte rural pour le projet du parc école.
- Réaménagement de la toilette pour femmes à l'hôtel de ville.
- Installation de bornes sèches et poursuite de la formation des pompiers.
- Creusage des fossés, aménagement des accotements, réparation de la chaussée (scellement de fissures, rapiéçage.)

LISTE DES CONTRATS

Voici la liste des contrats devant être publiés en vertu de l'article 955 du Code Municipal :

NOMS	MOTIFS	MONTANT
9088-9569 QC inc.	Travaux Aqueduc	318 596.43
Asphalte Desjardins inc.	Asphalte chemin Rockway Valley	43 647.68
Camion Freightliner Mont-Laurier	Achat camion 10 roues	119 083.13
Équipement Laurentien enr.	Achat d'une rétrocaveuse	126 820.70
Robert Laurin ing.	Ingénieur travaux aqueduc	28 996.47
Les Machineries St-Jovite inc.	Achat d'équipement à neige	105 913.28
SCV environnement	Diagnose de lacs	25 971.41

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que la rémunération et l'allocation du maire pour l'année 2009 est de 10 520.83\$ à la municipalité et de 2 197.70 \$ à la MRC et celle de chacun des conseillers est de 3 506.94\$.

La majorité des travaux que nous avons prévus ont pu être réalisés, nous prévoyons terminer l'année en respectant notre budget.

Veillez prendre note que les prévisions budgétaires 2010 seront adoptées lors d'une réunion spéciale qui se tiendra le 17 décembre 2009 à 16h à l'hôtel de ville. **Important, la séance du conseil du mois de janvier se tiendra le 13 janvier 2010.**

Évelyne Charbonneau, Mairesse.